

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

21/01/2015

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01115P0009

1. Intitulé du projet

Création d'une station d'épuration par filtre planté de roseaux sur le Hameau de La Brosse à Janvry (91) nécessitant le défrichement partiel d'une parcelle.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51.C	Déboisement de 7 000 m2 d'une parcelle de 12 420 m2 pour la mise en place d'une station d'épuration non soumise à déclaration (150 équivalents-habitants).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Déboisement partiel sur environ 7000 m2 d'une parcelle communale (mairie de Janvry - 91) de 12 420 m2 pour la mise en place d'une station d'épuration par filtre planté de roseaux. Le boisement est composé actuellement d'un taillis de frênes, de hêtres et d'aulnes d'âge inférieur à 10 ans avec présence de quelques beaux chênes dont la grande majorité sera conservée.

4.2 Objectifs du projet

Création d'une station d'épuration par filtre planté de roseaux (150 équivalents-habitants) suite à la mise en place de l'assainissement collectif sur le hameau de La Brosse à Janvry. Actuellement les habitations sont assainies par des dispositifs autonomes obsolètes et incomplets avec rejet au milieu naturel (La Sallemouille) des eaux usées partiellement traitées via les réseaux d'eaux pluviales.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus seront réalisés sur une période de 4 mois.

Préalablement, il sera procédé à un déboisement partiel sur 7 000 m² où l'ensemble du taillis sera abattu mais avec conservation dans la mesure du possible des arbres remarquables (chênes).

A l'issue de ce déboisement, les travaux de terrassement débiteront avec la création des pistes d'accès et la mise en place des filtres plantés.

Les travaux de déboisement tiendront également compte de la proximité des arbres qui pourraient de par la perte de leurs feuilles colmater la surface des filtres (environ 300 m²).

Enfin, il sera également tenu compte de l'ensoleillement nécessaire des filtres plantés avec la suppression des zones d'ombre sur ces filtres.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de déboisement en phase exploitation de la future station d'épuration.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet de station d'épuration par filtre planté de roseaux étant de capacité inférieure à 200 équivalents-habitants (150 équivalents-habitants), il n'est pas soumis à déclaration et encore moins à autorisation.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure d'autorisation de déboisement sur 7 000 m2.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de la parcelle	12 420 m2
Projet de déboisement	7 000 m2
Mise en place de 3 filtres verticaux (1ère étage) (Surf. totale)	170 m2
Mise en place de 4 filtres verticaux (2ème étage) (Surf.totale)	120 m2
Piste d'accès + ouvrages divers (chasse, comptage...)	4 000 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu dit La Brosse à
Janvry (91).

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 14 ' 13 " 6 Lat. 48 ° 66 ' 09 " 7

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet de construction d'une station d'épuration filtre planté de roseaux s'inscrit dans le programme de mise en place de l'assainissement collectif sur le hameau de La Brosse à Janvry (réseaux d'eaux usées posés en 2014 sous domaine public, station d'épuration et raccordement des usagers en 2015), et plus largement dans le programme de mise en place de l'assainissement des 3 hameaux de Janvry (Mulleron en 2013, La Brosse en 2015, Bourg 2017).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Cette parcelle a été acquise par la commune de JANVRY et intégrée au PLU comme emplacement réservé pour mise en place d'une station d'épuration. Dans l'attente, il n'y a pas d'usage, la parcelle est actuellement une friche plutôt "sans entretien".

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le PLU a été approuvé par la commune de JANVRY le 23 octobre 2013.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Avec l'abattage d'arbres projeté, il va y avoir des dégradations de la biodiversité. Toutefois le projet va intégrer les continuités écologiques comme notamment l'absence de clôture en partie basse de la parcelle pour assurer une libre circulation des animaux ou la continuité boisée par le maintien des lisières arborées.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichement sur 7 000 m2 d'une friche en cours de boisement. Toutefois, les filtres plantés de roseaux constituent par eux-mêmes un nouveau biotope susceptible d'accueillir un cortège faune - flore propre.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit des tronçonneuses et des engins mécaniques en phase de défrichement qui va s'étaler sur deux semaines aux horaires normaux de travail. Pas de nuisance sonore en phase exploitation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de déboisement n'engendre pas de rejet. A l'inverse le projet de station d'épuration prévoit un rejet des eaux épurées dans La Sallemouille.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre projet de station d'épuration filtre planté de roseaux de par sa conception reste un équipement public avec une très bonne intégration paysagère sans ouvrage lourd de génie civil. Par ailleurs, les travaux de déboisement seront très bien encadrés, il n'est pas envisagé "une coupe à blanc" mais d'une coupe sélective pour les besoins stricts d'implantation des ouvrages. De plus, il est prévu la plantation de haies et arbustes dans les zones "vides" et n'impactant pas les rendements épuratoires (feuilles mortes, zones d'ombre, racines...).

Concernant l'impact sur l'écosystème boisé et les continuités écologiques liées aux boisements, le projet n'impacte que de manière marginale l'entité boisée extrêmement vaste de la vallée de La Sallemouille sur lequel le projet est implanté en périphérie.

En outre, les lisières et les arbres les plus âgés sont conservés.

Enfin, un nouveau milieu de type "zone humide" est créé par les filtres plantés de roseaux qui accueillera une faune riche et spécifique avec le souhait en termes de mesures compensatoires de planter des arbres d'essence locale sur une surface d'au moins 7 000 m².

Pour ces raisons, il n'est pas envisagé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	✓
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	✓
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	✓
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	✓
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	<p>PLU de la commune de JANVRY</p> <p>Extrait cadastral de la parcelle concernée ZC 6</p> <p>Relevé de propriété de la parcelle ZC 6</p> <p>Vue aérienne avec implantation de la zone à déboiser</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

VIRY - CHATILLON

le,

14 JAN. 2015

Signature

POUR LE PRESIDENT
LE DIRECTEUR,



J.M. BOUCHY

SYNDICAT DE L'ORGE



Zone déboisée sur 7 000 m² avec conservation des beaux chênes

Parcelle communale ZC 6 de 12 420 m² lien avec les contraintes boisées

Maintien des périphéries en lien avec les continuités boisées

Localisation
cartographique des
différentes prises de vue

Photo partie basse de la parcelle boisée



Photo chemin d'accès à la parcelle boisée

Photo entrée de la parcelle boisée



chemin d'accès à la parcelle boisée

07/01/2015



entrée de la parcelle boisée

07/01/2015



partie basse de la parcelle boisée



DEPARTEMENT DE L'ESSONE



SYNDICAT DE L'ORGE

Commune de JANVRY

PLAN D'ETUDE

Station de Traitement
Filière: Filtres plantés de roseaux

Capacité: 140 éq/hab.

ECHELLE : 1/250

CONSTRUCTEUR

Etude et Réalisation de Station d'Épuration
7, rue Robert Schumann
37390 NOTRE DAME D'OÉ
Tél: 02.47.88.00.34
Fax : 02.47.88.00.93
cse.environnement@orange.fr

MAÎTRE D'OEUVRE
















Agence de Chartres
16 Allée Prométhée - Les propylées III
28 003 CHARTRES
Tél. : 02.37.88.03.38

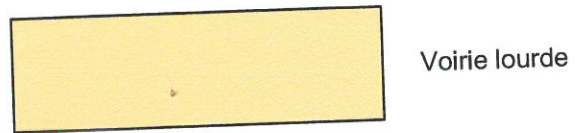
REF : 91170
Indice A

Ind	Date	Modifications
A	07/05/2014	Première diffusion

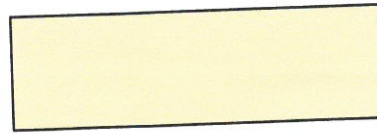
Émetteur : Julien FOURNEL
Réalisateur : Étienne GENET

LEGENDE

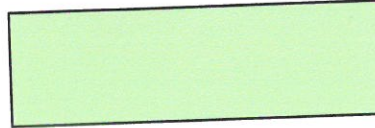
	Eau potable
	Canalisation pression
	Canalisation gravitaire
	Drains
	Cheminée de ventilation
	Vanne
	Vanne antigel
	Regard
	Plaque anti-affouillement
	Bouche incongelable
	Drainage sous bassin
	Fossé pluvial
	Clôture
	Fossé, talus



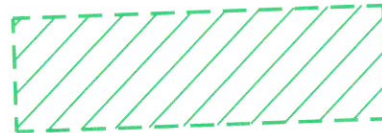
Voirie lourde



Voirie légère



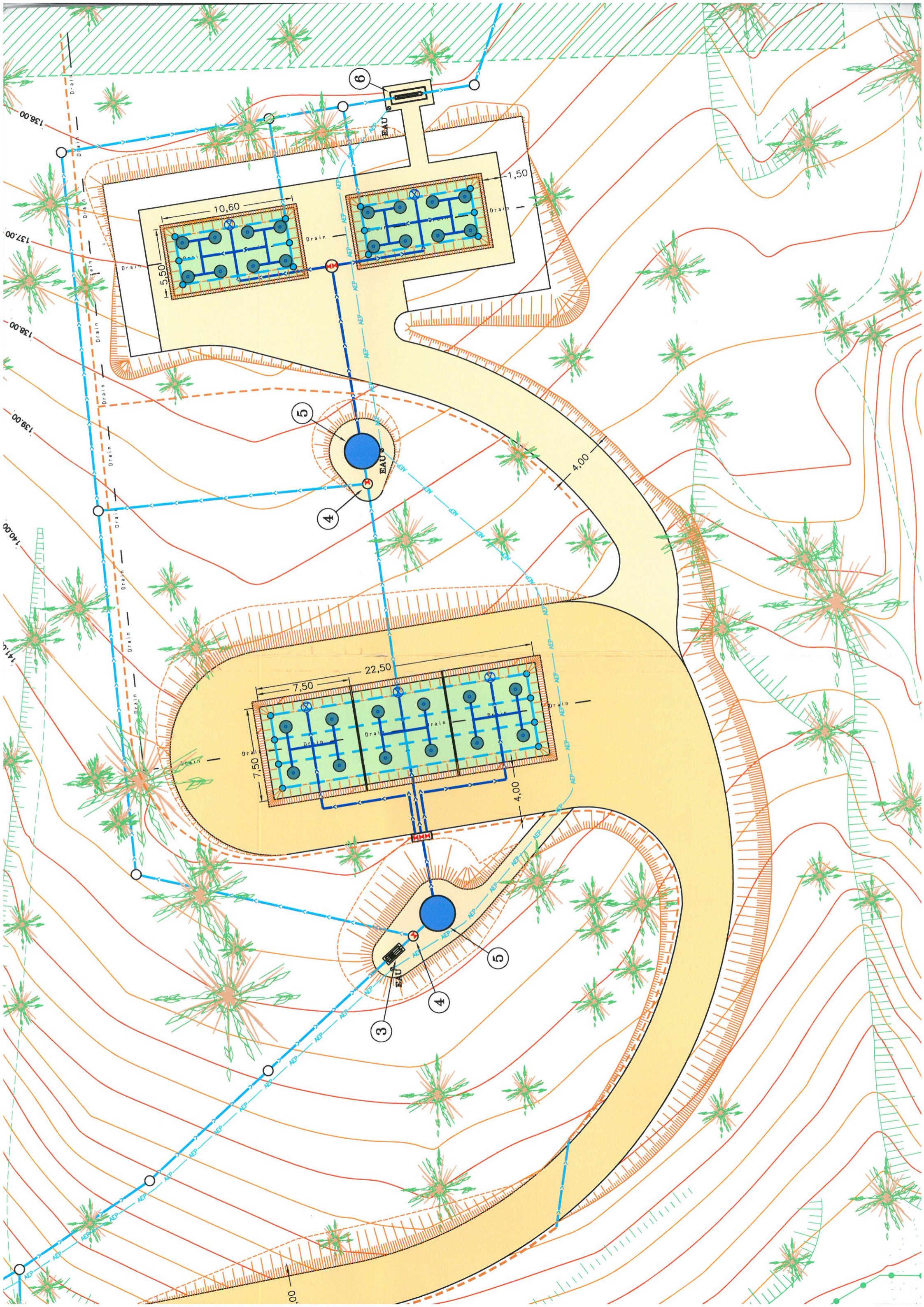
Filtre planté



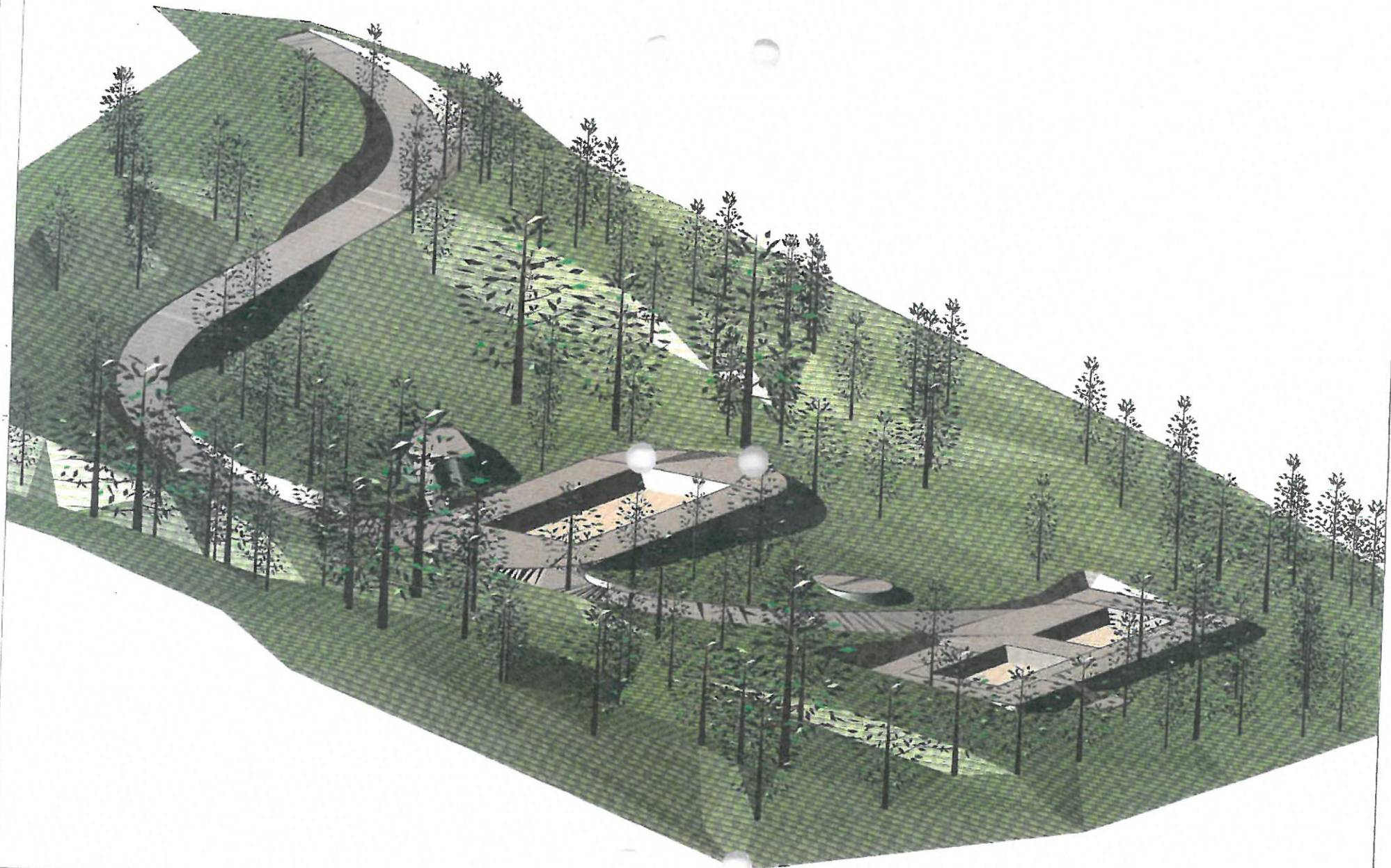
Zone naturelle à conserver

- ① Voirie d'accès 370 m²
- ② Point de livraison EU et AEP
- ③ Dégrilleur manuel
- ④ Vanne de sectionnement
- ⑤ Chasse hydraulique à syphon auto-amorçant
- ⑥ Canal de mesure

- ⑦ Levé topographique à réaliser
- ⑧ Rejet dans cours d'eau
- ⑨ Haie paysagère



VUE CONCEPTUELLE





DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

COMMUNE DE **JANVRY**

MAIRIE DE JANVRY
Rue Genevriers
91 640 Janvry
Tel : 01 64 90 72 10

MODIFICATION DU PLU



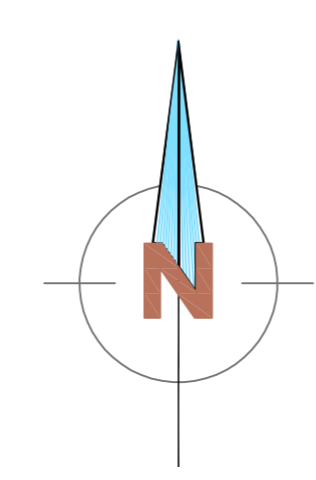
**Pièce n°6
ANNEXE**

*Dossier approuvé par délibération
du Conseil Municipal
en date du 23 octobre 2010*



TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

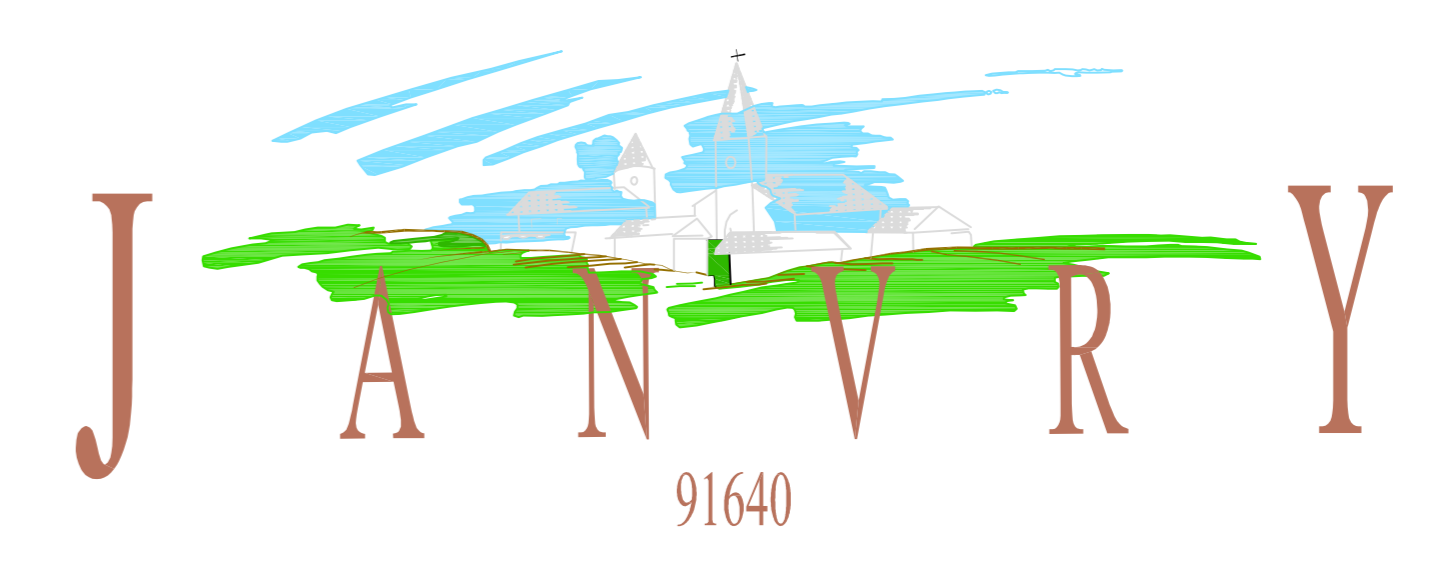
N°	SURFACE en M ²	BENEFICIAIRE	DESTINATION
1	Env. 550	Commune	Élargissement de la voirie.
2	1 562	Commune	Création d'équipement publics et d'une aire de stationnements.
3	Env 31 000	Commune	Création d'un talus antibruit, au motif de l'intérêt général.
4	15 214	Commune	Paysagement au titre d'entrée de ville.
5	8 694	Commune	Aménagement d'un parc public et d'une zone de stationnement, au motif de l'intérêt général.
6	10 458	Commune	Implantation d'une station d'épuration, de type écologique, par lagunage.
7	1 143	Commune	Élargissement de l'entrée du cimetière.
8	890	Commune	Création d'une voie d'accès à la zone de lagunage
9	1 248	Commune	Aménagement d'un accès à la parcelle ZC 6, propriété de la commune.
10	6 412	Commune	Aménagement d'un parc public et d'une zone de stationnement, au motif de l'intérêt général.
11	12 423	Commune	Implantation d'une station d'épuration, de type écologique, par lagunage.
12	Env. 36	Commune	Élargissement de la voirie.
13	Env. 422	Commune	Élargissement de la voirie.
14	Env. 377	Commune	Élargissement de la voirie.
15	Env. 237	Commune	Élargissement de la voirie.
16	Env. 211	Commune	Élargissement de la voirie.



UH
R+1
6 m 0,30
C.O.S. pouvant être affecté à toute occupation du sol autorisée dans la zone considérée
Hauteur mesurée à l'égeout du toit, sauf indication contraire
Rez-de-chaussée + un étage

Limite de commune
Limite des plans au 1/2000è
Limite de Zone
Espaces Boisés Classés (EBC)
Espaces Verts Intérieurs Protégés (EVIP)
Bande des 50m non constructible en lisière des bois et forêts de plus de 100ha

Emplacement Réserve
Emplacement Réserve Emprise (en m)



PLAN LOCAL d'URBANISME

PLAN DE ZONAGE N°2 LA BROSSE - CHANTE-COQ
Échelle : 1/2000è

Modification du Plan Local d'Urbanisme
Après modification

Dossier approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 octobre 2010

Site Archeologique N° 1 et 2

Emprise A10

Emprise TGV

Zone de Bruit TGV et A10

EDF Ligne Haute Tension

